


**enquête publique****francoise.faugeras@free.fr** <[francoise.faugeras@free.fr](mailto:francoise.faugeras@free.fr)>lundi 3 septembre 2018 à 17:00 réceptionÀ : [enquetepublique.stphilibert@orange.fr](mailto:enquetepublique.stphilibert@orange.fr) **PLU 2.doc**  
2.3 Mo

Veillez trouver ci joint ma contribution à l'enquête menée pour la Révision du PLU par la mairie de Saint Philibert

Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

Madame Françoise FAUGERAS Madame la Présidente Michelle TANGUY

6 rue du Prado Commissaire enquêteur

56470 Saint Philibert

Saint Philibert le 3 septembre 2018

Madame la Présidente

Je réside actuellement 6 rue du Prado à Saint Philibert dans une maison individuelle faisant partie du lotissement du Prado qui jouxte le stade.

Le projet de révision du PLU suscite 4 groupes de remarques de ma part.

### **1- Changement de zonage dans la Zone du lotissement du Prado**

**Notre Zone UB** zone à vocation essentiellement résidentielle composée très majoritairement d'habitat individuel va devenir **Zone urbaine UA** mixte, à caractère central, à dominante d'habitat, pouvant comporter des commerces, des services, des équipements publics compatibles avec un environnement urbain dense.

Les derniers chiffres de dénombrement de la population est en baisse, est il nécessaire d'augmenter l'urbanisation dans ce secteur qui ne peut que dévaloriser l'agrément d'un village comme Saint Philibert ?

### **2-Le Stade et ses environs**

**Déboisement sans remplacement des arbres du stade** : l'abattage d'une rangée de peupliers puis celle d'érables le long de la rue du Prado et cette année de trente trois pins (protégés) sans aucune concertation avec le voisinage et l'installation de jeux entraînent de fortes nuisances sonores.

Je suis défavorable au **projet d'OAP de la zone Kercadoret située coté sud de la rue du Prado** vers le domaine des Pins prévoyant des logements individuels et collectifs qui va contribuer à la densification de la population en même temps qu'à la disparition de haies et d'arbres encore présents et non répertoriés dans le nouveau PLU. Des parcelles boisées notées protégées dans le dernier PLU sont supprimées dans le nouveau plan : la parcelle AO 325 AS 106, AO342 et AO 168.

**Préservation les zones humides et paysagères** Les zones humides sont elles assez prises en compte dans le programme d'urbanisation de la nouvelle zone UB et UIA ? L'écoulement des eaux des zones humides se faisant vers la rivière en contre bas, la forte densification urbaine risque de contrarier l'absorption et le drainage des eaux.

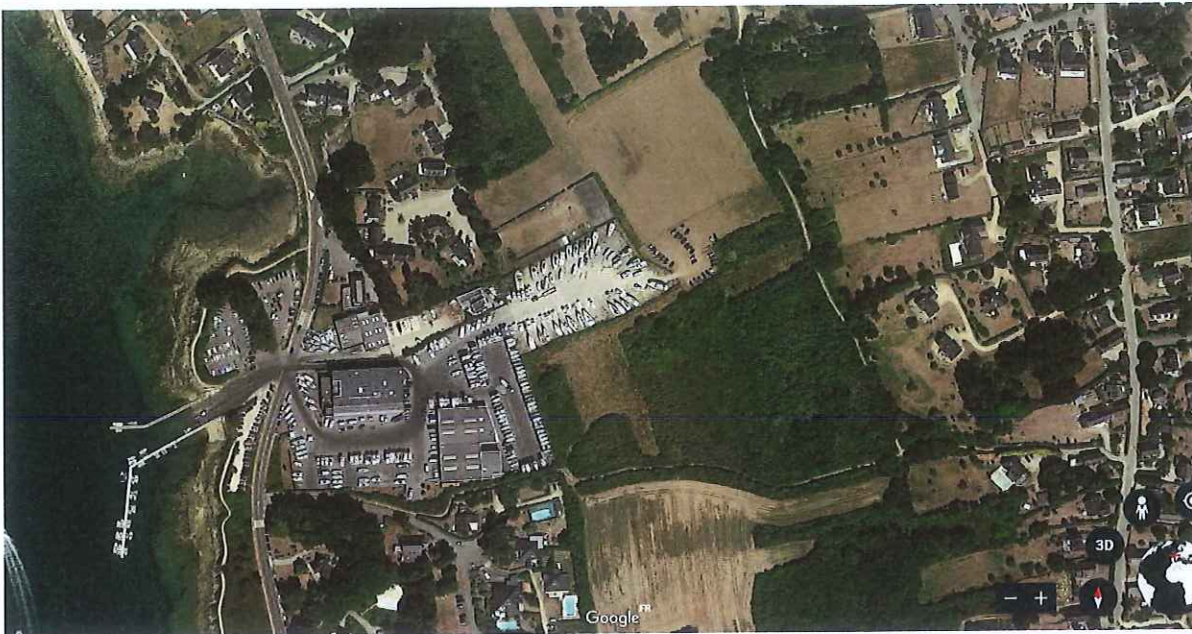
Le littoral est un territoire à fort enjeu, sous l'effet des pressions des activités humaines et du changement climatique, les milieux humides côtiers sont rendus de plus en plus vulnérables. Ces espaces sont pourtant utiles par les services qu'ils nous procurent. Il faut absolument prendre en compte leur importance déterminante pour la régulation et la qualité des eaux, l'atténuation des risques naturels, le maintien d'une biodiversité rare et spécifique. Le développement d'activités économiques pour les ressources produites, la valeur sociale et leur attractivité ne doivent pas nuire à l'environnement comme je le constate déjà avec les abattages d'arbres non remplacés et l'empiétement pour des raisons économiques sur des zones de landes à protéger....

### **3-Port Dun**

#### **3- Port Dun**

Je suis fortement défavorable à une extension des activités en zone UIA aux alentours du Port Dun, "**Secteur d'urbanisation destiné à l'accueil des activités artisanales, industrielles, commerciales et tertiaires, notamment celles incompatibles avec le voisinage des zones d'habitat** »





La Zone du chenal de la Trinité serait fortement impactée par l'implantation de nouvelles activités incompatibles avec le voisinage des zones d'habitat en la zone UIA. Ceci ne semble pas avoir été pris en compte dans la Révision du PLU qui propose d'étendre cette zone.

La Zone côtière du chenal peut être polluée par l'ensemble des utilisateurs augmentés par ceux des utilisateurs du Port de la Trinité moins polluant à la voile que les baâteaux à hydrocarbures du Port à sec

Quelle protection et aménagements pour les populations des habitations déjà existantes et la protection du littoral avec extension du Port à sec sur terre et sur mer

Les dangers de pollution et les risques d'incendie existent déjà avec un entrepôt de 600 bateaux contenant des hydrocarbures.

L'occupation de terrains dans cette zone et son extension risque de modifier fortement l'écoulement et le drainage des zones humides avoisinantes.

La végétation du sentier du littoral a été impactée par un abattage d'arbres pour faire des parkings pour Port Dun. Le sentier est interrompu au niveau de Port Dun, ce qui est un danger potentiel avec les engins sur place et le trafic important des voitures.

#### **4- Zone portuaire au pied du Pont de Kerisper**

Source de Pollution par les déchets des îles transportés par bateaux qui arrivent sous le Pont de Kerisper et repartent de là sur des camions poubelles.

#### **En conclusion**

Nous avons été attirés dans cette région si diversifiée où flore et faune sont encore préservées (biches, écureuils, poules d'eau, faisans...). La densité de population prévue par l'urbanisation de cette zone, comme l'extension de l'installation portuaire actuelle apporte de plus en plus de nuisances déjà constatées depuis ces dernières années. Les infrastructures prévues liées aux activités économiques touristiques ponctuelles comme l'urbanisation de ces lieux réduiront les espaces de landes tout en multipliant des nuisances sonores et de pollution. Les plans et projets en cours devraient prendre en compte les contraintes de ces zones particulières diversifiées et humides et choisir d'autres lieux moins fragiles afin de préserver l'équilibre de la biodiversité et accroître la qualité de l'eau sous toutes ses formes pour la vie des gens qui en dépendent .